



COMITÉ FINANCIER

Cent soixante-septième session

Rome, 29-31 mai 2017

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier provisoires (FC 167/1 Rev.1 et FC 167/INF/1 Rev.1)

Questions intéressant le Programme alimentaire mondial

2. Comptes annuels vérifiés de 2016 (FC 167/2)
3. Politique en matière de communication des rapports de contrôle (FC 167/3 et FC 167/3 Corr.1)
4. Désignation de deux membres du Comité d'audit (FC 167/4)
5. Rapport annuel du Comité d'audit (FC 167/5)
6. Rapport annuel de l'Inspecteur général (FC 167/6) et
- Note du Directeur exécutif sur le Rapport annuel de l'Inspecteur général (FC 167/6 Add.1)
7. Rapport du Commissaire aux comptes sur la décentralisation (FC 167/7) et
- Réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du Rapport du Commissaire aux comptes sur la décentralisation (FC 167/7 Add.1)
8. Rapport du Commissaire aux comptes sur les changements sur le plan des ressources humaines (FC 167/8) et
- Réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du Rapport du Commissaire aux comptes sur les changements sur le plan des ressources humaines (FC 167/8 Add.1)
9. Rapport sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (FC 167/9)
10. Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2016) (FC 167/10)
11. Mandat révisé du Comité d'audit (FC 167/11)

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



12. Point sur la feuille de route intégrée (FC 167/12)

Questions intéressant la FAO

13. Comptes du Groupement d'achats du personnel – Fonds d'aide sociale (FC 167/13)

Autres questions

14. Méthodes de travail du Comité financier (pas de document)
15. Date et lieu de la cent soixante-huitième session
16. Questions diverses

Documents présentés pour information

- Rapport du Directeur exécutif sur l'utilisation des contributions et les dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 h) du Règlement général (FC 167/INF/2)